



## Dossier de presse Ateliers de projet



## Introduction

---

**Les Ateliers de projet permettent à 30 citoyens grenoblois, dont une majorité de citoyens tirés au sort et d'autres issus des instances citoyennes grenobloise, de faire évoluer l'action publique.**

Suite au travail de la Commission de suivi et d'évaluation des Conseils citoyens indépendants, il est apparu nécessaire d'inventer et d'expérimenter une nouvelle forme de participation complémentaire aux Conseils citoyens indépendants (CCI) permettant de mieux mobiliser des citoyens tirés au sort et de faire évoluer concrètement les politiques municipales.

### **Comment fonctionnent ces Ateliers de projet ?**

#### Mission :

Elaborer collectivement des préconisations sur une politique municipale

#### Composition :

30 citoyens grenoblois (+16 ans) dont 17 citoyens tirés au sort et 13 citoyens volontaires dont 6 représentants des Unions de quartier, 6 représentants des Conseils citoyens indépendants et un représentant du Conseils consultatif des Résidentes Etrangères (CCREG).

#### Fonctionnement :

Ces 30 citoyens, accompagnés par un tiers professionnel, peuvent auditionner les services municipaux et métropolitains mais aussi des experts ou des associations thématiques afin de construire des préconisations qu'ils présenteront ensuite en Conseil municipal. Chaque atelier compte un nombre de séances de travail limité (3 ou 4) sur des horaires permettant à chacun de participer.

Modalité de définition des thématiques : recueil chaque année des thématiques pertinentes auprès des instances citoyennes et des services, choix parmi ces propositions de 5 thématiques par les élus, priorisation de ces thématiques par les Conseils citoyens indépendants



## Atelier Piéton/Cycle

Depuis plusieurs années et du fait de politiques volontaristes en la matière, l'usage du vélo et de la marche sont en hausse sur le territoire de la Métropole. Ces évolutions sont particulièrement visibles à l'échelle de la Ville de Grenoble. Une récente étude de l'INSEE classe ainsi la Ville en deuxième position derrière Strasbourg **avec 15 % d'habitants à utiliser le vélo pour leur trajet domicile-travail.**

Ce développement du vélo et de la marche ne va cependant pas sans poser de questions sur la cohabitation de ces deux modes, souvent amenés à se côtoyer au plus près voire à se partager les mêmes espaces. Les problématiques **d'accidentologie** restent également entières avec une surreprésentation des victimes d'accidents touchant les cyclistes mais aussi les piétons âgés ce qui invite à prendre en compte leur vulnérabilité, notamment vis-à-vis des voitures. La Ville de Grenoble, en lien avec la Métropole, entend continuer à promouvoir le développement du vélo et de la marche sur son territoire. A travers cet atelier de projet, il s'agit d'imaginer des pistes d'action à proposer à la municipalité visant à prévenir et **réduire les conflits piétons/vélos** et à **améliorer leur sécurité** pour des déplacements à pied et à vélo apaisés.

Pour élaborer ces recommandations, 3 séances de travail ont eu lieu. Des animateurs sont pour faciliter l'avancée de la réflexion du groupe et proposer des manières de travailler ensemble. A



la fin de la démarche, un document formalisant notre avis a été remis aux élus. Les 3 séances ont permis une réflexion étape par étape :

- La première séance a permis de faire connaissance et de discuter des perceptions initiale des principales difficultés concernant la cohabitation piétons / vélos et leur sécurité.
- La deuxième séance, d'une journée entière, a été consacrée à approfondir la compréhension des problématiques pointées en première séance et à identifier les pistes d'action qui paraissent prioritaires à mettre en place par les participants ;
- Enfin la dernière séance a mené à préciser de manière plus concrète les propositions à destination de la Ville.

A l'issue de la démarche, un rapport de préconisation de l'Atelier de Projet a été rédigé en lien avec les participants pour formaliser la réponse du groupe au questionnement posé par la Ville. Cet avis comprend **17 propositions** concrètes d'amélioration. Celles-ci seront

dévoilées au **conseil municipal du lundi 13 mai**, en même temps que les mesures prises par la Ville de Grenoble en réponse à ces préconisations.

Le groupe de travail témoigne :

« Notre groupe a été constitué par la Ville de Grenoble pour réfléchir collectivement à des solutions pour améliorer la cohabitation entre piétons et cyclistes et proposer des solutions pour prévenir les accidents liés à l'évolution des mobilités dans notre ville.

Une question nous a été posée en début de démarche par la Ville de Grenoble :

« **Quelles pistes d'actions seraient à privilégier pour améliorer la cohabitation des déplacements à pied et à vélo et leur sécurité sur la ville de Grenoble ?** »

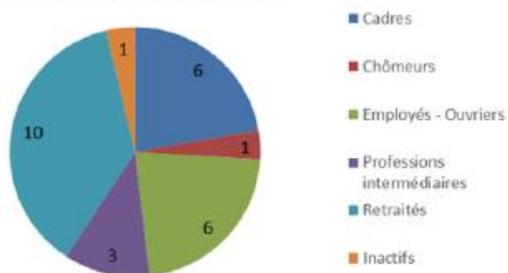
*Pour nous, cette question renvoie à une réflexion qui dépasse le seul cadre du piéton et du cycliste : nous avons donc décidé de débattre également de l'impact du développement des nouvelles modalités de transport de type trottinettes, trottinettes électriques, gyropodes, vélos à assistance électrique (VAE) ...*

*Pareillement, la question de la voiture fait partie intégrante de la réflexion dans la mesure où elle joue sur l'interaction entre les cyclistes et les piétons et où elle constitue le principal risque d'accidents graves pour eux.*

*La réponse que nous formulons à cette question doit permettre à la Ville de Grenoble d'intégrer cette vision de citoyens dans ses futures actions qu'elle mène directement, ou avec la Métropole, ou encore dans son action de relais auprès des autres acteurs, notamment nationaux, par exemple pour l'adaptation du cadre réglementaire et législatif. »*

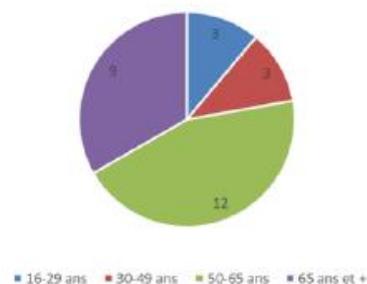
## Composition du groupe de travail :

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES 27 PARTICIPANTS PRESENTS EN SEANCE 1

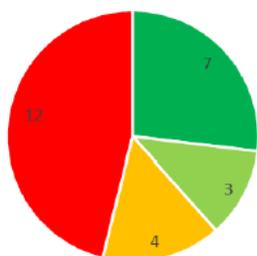


10 femmes 17 hommes

AGE DES 27 PARTICIPANTS PRESENTS EN SEANCE 1



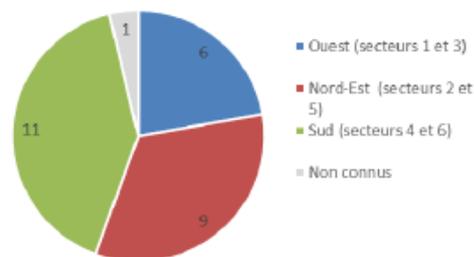
FREQUENCE D'UTILISATION DU VELO



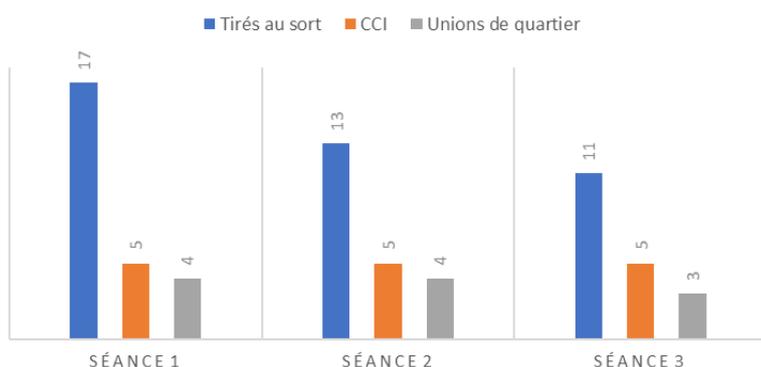
■ Très régulièrement ■ Régulièrement ■ Occasionnellement ■ Jamais



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES 27 PARTICIPANTS PRESENTS A LA SEANCE 1



NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SEANCE ET PAR MODE DE RECRUTEMENT



## Les personnes rencontrées au cours de la démarche

---

### Elus en introduction des séances

- **Pascal CLOUAIRE**, Maire adjoint à la Démocratie Locale [séance 2]
- **Yann MONGABURU**, Conseiller municipal et Vice-Président aux Déplacements à Grenoble Alpes Métropole [séance 1]
- **Jacques WIART**, Conseiller municipal délégué Déplacements et Logistique urbaine [séances 1 et 2]

### Services de la Ville et de la Métropole

- **Lionel FAURE**, Chef de projet Modes actifs et Métropole apaisée, Grenoble Alpes Métropole [séance 1]
- **Loïc BERRUYER**, Service Projets, Observation et Prospective des Déplacements, Grenoble Alpes Métropole [séance 1]
- **Cyrille JACOB**, Directeur des Tranquillités, Ville de Grenoble [séance 1]

### Experts et acteurs du sujet

- **Evelyne DANTHONY ROMEUF**, Responsable du pôle actions et animations mutualistes Auvergne Rhône-Alpes à la MACIF [séance 2]
- **Nathalie TEPPE**, Présidente de l'ADTC [séance 2]
- **Jean-Claude BROUSSY**, Directeur du comité Isérois de Prévention Routière [séance 2]
- **Thomas JOUANNOT et Flavien LOPEZ**, CEREMA [séance 2]
- **Alain FREYSSINET**, Vice-président de l'Automobile Club Dauphinois [séance 3]

Chacun de ces spécialistes a partagé avec le groupe ses travaux et ses observations afin d'apporter des informations complémentaires et leur vision sur les enjeux soulevés par la cohabitation entre piétons et cyclistes et en termes de sécurité routière.

## Liste des documents transmis

---

### • Guides et code de la rue :

- **Le guide métropolitain des espaces publics et de la voirie** – Grenoble Alpes Métropole – *janvier 2015*
- **Le code de la rue de la Métropole apaisée** – Grenoble Alpes Métropole – *janvier 2017*
- **Interactions entre piétons et cyclistes sur l'Espace Public** – Grenoble Alpes Métropole

### • Plans piétons et/ou vélos de quartiers :

- **Plan piéton du quartier Exposition-Bajatière** – Union des habitants du quartier exposition Bajatière – *mars 2018*
- **Plan Vélo du quartier Exposition-Bajatière** – Union des habitants du quartier exposition Bajatière – *décembre 2016*
- **Plan Vélo de quartier d'Ile Verte** – Union de quartier Ile Verte – *Mars 2016*
- **Synthèse du Plan Vélo du secteur 5** – Ville de Grenoble – *juin 2018*

### • Données sur l'accidentologie :

- **Bilan 2017 de la Sécurité routière** – Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière – *2018*
- **Carte de localisation et gravité des accidents entre 2008 et 2017** – PDU Grenoble Alpes Métropole – *novembre 2018*
- **Éléments sur l'accidentologie** – Fournis par Jean-Luc Besançon – *2018*

### • Etudes et éléments d'information :

- **Piétons – cyclistes, quelle cohabitation dans l'espace public ?** – CERTU – *Février 2012*
- **Communiqué de presse, visibilité à vélo** – Prévention routière – *Octobre 2018*
- **Aux feux, les cyclistes voient parfois rouge** – Dauphiné libéré – *Décembre 2018*
- **Circuler à vélo** – MACIF – *Septembre 2017*
- **Trottinettes électriques, bientôt une réglementation** – Le Figaro – *Novembre 2018*

## Procédure de recrutement des participants « tirés au sort »

La Charte de fonctionnement des Conseils citoyens indépendants prévoit une composition des Ateliers de projet de 30 citoyens grenoblois de plus de 16 ans constitués par 13 volontaires maximum (issus des Conseils Citoyens Indépendants (6), des Unions de Quartier (6) et du Conseil consultatif des résidents étrangers) et 17 citoyens tirés au sort « en respectant les principes de parité et de diversité en termes d'âge et de géographie ».

Pour réaliser le recrutement des participants non issus des instances de participation, l'institut COHDA a été missionné. L'institut COHDA est spécialisé dans la réalisation d'études et de sondages et a déjà composé plusieurs panels citoyens pour Grenoble Alpes Métropole.

Conformément à la charte des CCI, des quotas ont été établis en fonction du sexe, de l'âge, et du secteur géographique. La méthode des quotas a été utilisée pour établir un panel *diversifié*, et non pas un échantillon *représentatif*.

Pour un recrutement de 17 personnes, il était prévu d'obtenir 26 inscrits pour pallier les désistements de dernière minute.

Le tableau ci-dessous détaille les quotas-cibles.

		Représentativité	Quotas cibles retenus : prise en compte des taux de désistement généralement observés et recherche d'équilibre avec les "volontaires"
Sexe	Homme	12	10
	Femme	14	16
Age	16-29 ans	8	8
	30 - 49 ans	7	8
	50 - 65 ans	5	6
	65 ans et +	6	4
Territoire	Territoire Nord-Ouest	9	9
	Territoire Nord-Est	9	9
	Territoire Sud	8	8

Sans établissement de quotas spécifiques, une diversité des profils a été également recherchée pour d'autres critères non prévus par la Charte, notamment la catégories socio-professionnelles et le niveau de pratiques du vélo.

### • Tirage au sort d'un échantillon maître :

COHDA a ensuite procédé à la constitution d'un échantillon maître de 1039 personnes par tirage au sort dans des annuaires téléphoniques.

Sur ces 1039 participants, 457 ont répondu au téléphone. Un questionnaire leurs a été administré afin de satisfaire les quotas établis.

### • Confidentialité des données :

Les données disponibles sur les personnes tirées au sort dans le fichier d'appel renseignaient sur leur nom et prénom, adresse, code postal, ville et numéro de téléphone. COHDA et DIRECT FICHIERS, en tant que professionnels des enquêtes, se conforment à la Loi informatique et liberté quant à l'utilisation de ces données

La Ville de Grenoble a également signé un accord de confidentialité et de non divulgation de ces informations pour d'autres fins que la démarche de l'atelier de projet.



## Atelier « revitalisation des commerces de centre-ville »

Depuis plusieurs années, la situation des **commerces de proximité** grenoblois, en particulier dans le centre-ville, suscite des inquiétudes quant à leur **dynamisme et leur pérennisation**. Bien que le taux de vacances des locaux (9% en 2017) et la typologie des activités en difficultés soient conformes à la moyenne nationale, et malgré la mise en place de **politiques volontaristes** en la matière (aide à l'investissement et à l'animation – mise en valeur de vitrine, sécurité, environnement, accessibilité – mais aussi exonération de la taxe d'occupation des domaines publics impactés par les travaux, réhabilitation de locaux commerciaux ...), des interrogations persistent. Elles sont notamment liées aux **nouveaux types de consommation** qui viennent bouleverser les habitudes de chacun : construction de centres commerciaux en périphérie, essor du commerce en ligne, etc. A ceci s'ajoute les récents travaux effectués au centre-ville visant à piétonniser une grande partie des rues commerçantes et limiter la place de la voiture qui ne va cependant pas sans poser de questions.

La Ville de Grenoble, en lien avec la Métropole, entend continuer à agir en ce sens afin de soutenir ses commerçants et favoriser leur bon développement. A travers cet atelier de projet, il s'agit d'**imaginer des pistes d'action** à proposer

à la municipalité visant à **favoriser la revitalisation des commerces de proximité** de Grenoble.

« Notre groupe a été constitué par la Ville de Grenoble pour **réfléchir collectivement** à des solutions visant à prévenir les phénomènes de vacance commerciale à Grenoble et contribuer à la revitalisation des commerces de proximité grenoblois.

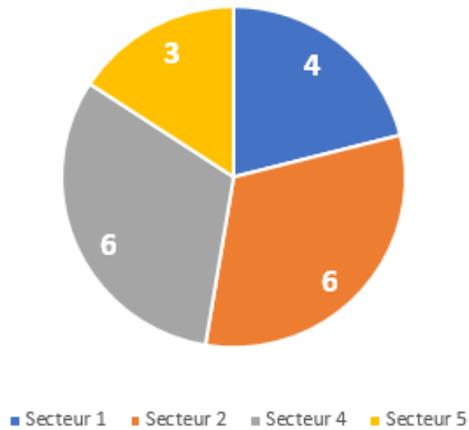
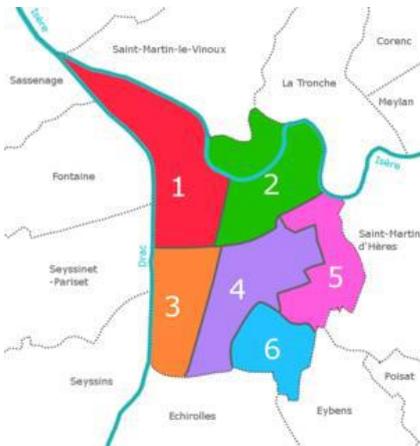
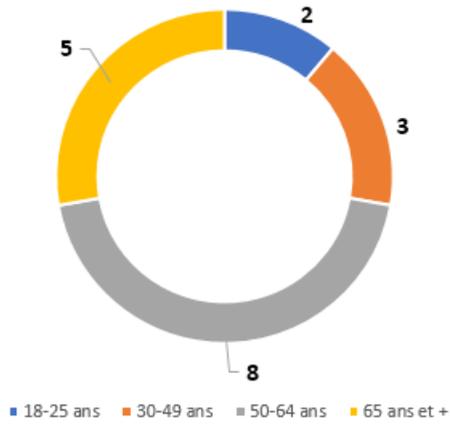
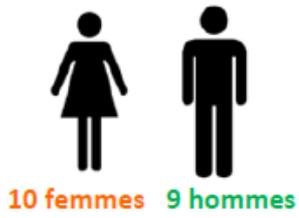
La question qui nous a été posée est la suivante :

**Quelles pistes d'action seraient à privilégier pour favoriser la revitalisation des commerces de proximité à Grenoble ?**

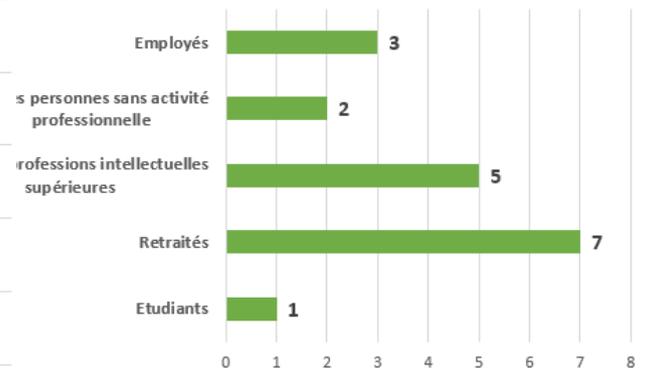
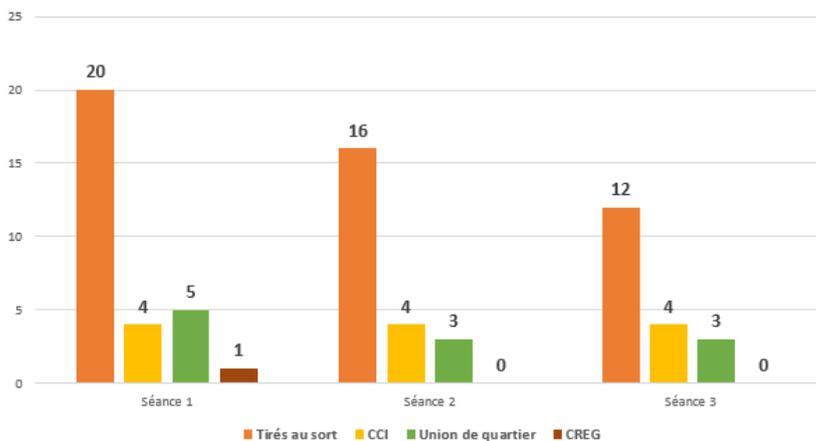
*Lors des rencontres et moments d'échanges que nous avons partagés ensemble, nous avons pu identifier des enjeux déterminants qui impactent directement les commerces de proximité : transformation des modes de consommation, développement du e-commerce, besoin de produits locaux... À la suite de cette première étape d'identification, nous avons élaboré des propositions concrètes pour dynamiser le commerce de proximité à Grenoble.*

*Nous nous sommes ainsi réunis lors de 3 séances de travail entre février et mars 2019 afin de réfléchir ensemble aux pistes d'action à préconiser.»*

## Composition du groupe de travail



Nombre de participants par séance et par mode de recrutement



## Personnes rencontrées au cours de la démarche

---

### **Elus et services lors de la séance d'installation**

- **Pascal CLOUAIRE**, Adjoint au Maire à la Démocratie locale et à l'Économie de proximité.
- **Axelle VIOLLEAU**, Responsable du service commerce-artisanat à la Métropole de Grenoble
- **Pierre-Loïc CHAMBON**, Directeur de projet Démocratie locale à la Ville de Grenoble

### **Experts et acteurs du sujet**

- **Alexandra FARCI**, Directrice de Grand Place.
- **Dominique DURAND**, Président du tribunal de commerce.
- **Maxime BERTOLINI et Florent GOUGOU**, Association l'Eléfan.
- **Éric ESNAULT**, Président de l'Union des commerçants de Chavant
- **2 autres commerces** qui souhaitent rester anonymes

Chacun de ces acteurs a partagé avec nous son expérience et ses observations afin de nous apporter des informations complémentaires

## Liste des documents fournis

---

Le groupe a sollicité des compléments d'informations suivants auprès de la Métropole et la Ville :

- Le montant des taxes prélevées par la Ville aux commerçants (taxe foncière, la taxe sur les

bénéfices et la taxe d'occupation de l'espace public)

- Les études réalisées dans le cadre de la démarche de Marketing territorial réalisées par la Métropole de Grenoble (diagnostic et stratégie pour redonner de l'attractivité au territoire)
- Des extraits du PLUI

Les documents qui ont été transmis par les services métropolitains sont les suivants :

- Un extrait du PADD sur sa partie « commerce »
- Un bilan de l'offre commerciale sur le territoire grenoblois
- La liste des taxes auxquelles sont soumis les commerçants

Certains acteurs ont également fait parvenir quelques témoignages et documents inspirants :

- Retours d'expérience de Villages Vivants, association spécialisée dans l'accompagnement des centre-bourgs à la revitalisation de leurs commerces de proximité
- Témoignage de Mr Gagliardi, expert en matière de gestion immobilière de locaux commerciaux

## Procédure de recrutement des participants « tirés au sort »

---

La procédure de recrutement du panel citoyen est similaire à la procédure utilisée pour l'atelier « Piétions/Cycles » Les quotas-cibles utilisés sont les eux aussi similaires.



## **Atelier « lutte contre l'isolement des personnes âgées »**

---

### **« Quelles pistes d'action pour lutter contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité ? »**

L'isolement touche des publics variés. Si le risque d'être isolé.e augmente très fortement avec l'âge, il touche également de manière plus fréquente les personnes sans emploi et les travailleurs.euses pauvres, les ménages mono parentaux et parmi eux surtout les femmes, les jeunes en situation de vulnérabilité ou victimes de harcèlement, les migrant.e.s, les personnes victimes de discriminations, les personnes souffrant de maladie chronique, de pathologie invalidante, ou d'addictions. L'isolement est souvent une cause de non-recours aux droits et aux services : il s'agit donc d'un enjeu fondamental pour la cohésion sociale.

La Ville de Grenoble, en lien avec son Centre Communal d'Action Social (CCAS) et les acteurs du territoire, entend continuer à agir en ce sens afin de soutenir notamment les personnes âgées isolées et leurs aidants. A travers cet atelier de

projet, il s'agit d'imaginer des pistes d'action à proposer à la municipalité visant à lutter contre

l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité.

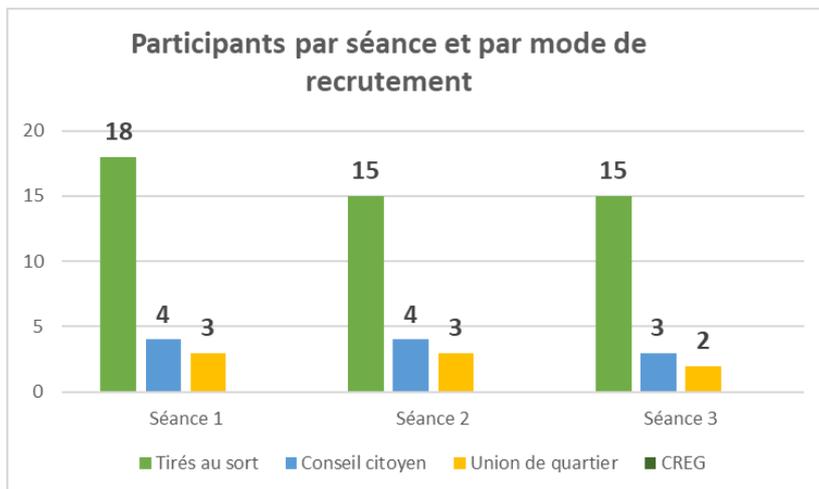
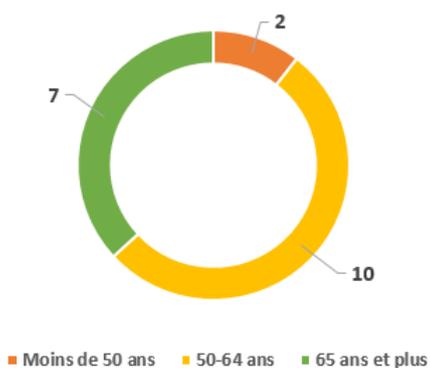
*« Notre groupe a été constitué par la Ville de Grenoble pour **réfléchir ensemble** à des solutions visant à prévenir l'isolement des personnes âgées vulnérables à Grenoble et contribuer à recréer du lien intergénérationnel de proximité entre citoyens de tous âges.*

*La question qui nous a été posée est la suivante :*

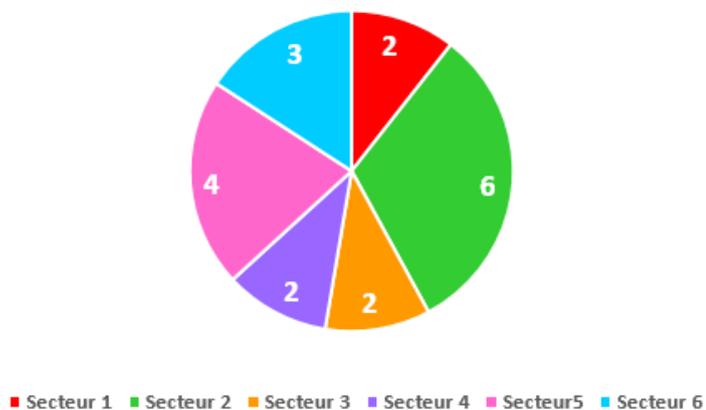
### **Quelles pistes d'action seraient à privilégier pour lutter contre l'isolement des personnes âgées vulnérables à Grenoble ?**

*Lors des rencontres et moments d'échanges que nous avons partagés ensemble, nous avons pu identifier des enjeux déterminants concernant l'isolement des personnes âgées. À la suite de cette première étape d'identification, nous avons élaboré des propositions concrètes pour renforcer le lien qui unit les personnes âgées et les autres Grenoblois.»*

## Composition du groupe de travail



13 femmes et 7 hommes



## Personnes rencontrées au cours de la démarche

---

### Elus et services lors de la séance d'installation

- **Pascal CLOUAIRE**, Adjoint au Maire de Grenoble à la Démocratie locale
- **Kheira CAPDEPON**, Adjointe déléguée aux personnes âgées et à la politique intergénérationnelle
- **Alain DENOYELLE**, Adjoint délégué à l'action sociale et Vice-président du CCAS de la Ville de Grenoble
- **Christine LEBLANC**, Chargée de mission au CCAS de Grenoble
- **Pierre-Loïc CHAMBON**, Directeur de projet Démocratie locale pour la Ville de Grenoble

### Experts et acteurs du sujet :

- **Fabienne GRIMAUD** – Petits frères des pauvres
- **Annick PIQUET** – DIGI – Domicile Inter Générations Isérois
- **Patricia ABD EL KADER** – Association Pays'Agés
- **Alain FRANCO** – Université du 3ème âge
- **Nadège BRIAND** – PAGI – Pôle d'Animation Gérontologique Intergénérationnel

### Liste des documents fournis

---

- Les chibanis soumis au contrôle pour leur complément de retraite – **Le Dauphiné Libéré** – 12/12/2012
- Les chibanis sous contrôle administratif – **Lien social** – 12/07/2012

• Santé et accès aux soins des migrant.e.s agé.e.s – **Maux d'exil** – N°40, Juin 2013.

• Le vieillissement dans la Métropole – **Regards Croisés** (réseau des observatoires de l'agglomération grenobloise) – Octobre 2016.

• Rapport d'activité du CCAS de Grenoble – **Repères** – 2016

• Isolement des personnes âgées – Christine Leblanc, chargée de mission au CCAS de Grenoble – Power point de présentation.

• Peut-on bien vieillir à la Villeneuve ? – Flyer – Université Populaire de la Villeneuve.

• Pour un territoire plus accueillant à tout âge – Démarche Grenoble, Ville Amie des Aînés (VADA) – Mai 2018

### Procédure de recrutement des participants « tirés au sort »

La procédure de recrutement de cet atelier a différé. La Ville de Grenoble a choisi, sur ce sujet, de rechercher une surreprésentation des personnes de plus de 50 ans.

Les quotas-cibles sont les suivants :

		Représent activité	Quotas cibles retenus : prise en compte des taux de désistement généralement observés et recherche d'équilibre avec les "volontaires"
Sexe	Homme	12	7
	Femme	14	17
	30 - 49 ans	7	4
	50 - 65 ans	5	8
	65 ans et +	6	10
Territoire	Territoire Nord-Ouest	9	9
	Territoire Nord-Est	9	9
	Territoire Sud	8	8